



ASSEMBLEES GENERALES

2018

CONVOCAATION

*Les ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE et ORDINAIRE
DU COMITE D'INDRE et LOIRE de BASKET BALL
AURONT LIEU
Salle des Fêtes, 12 Place de l'église
À INGRANDES de TOURAINE*

LE VENDREDI 15 JUIN 2018 à 19h00

LA VERIFICATION DES POUVOIRS SE FERA DE 19 HEURES à 19 HEURES 30

OUVERTURE de la SOIREE PAR le PRESIDENT :

- Accueil
- Désignation du bureau de vote et de son Président
- Allocution du Président du Comité
- Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs,

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

- 1ère Résolution : Adoption des nouveaux statuts de l'association.
- 2ème Résolution : Modalités d'entrée en vigueur des nouveaux statuts

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2017,
- Rapport moral présenté par le Secrétaire Général,
- Rapport du Vérificateur aux Comptes,
- Rapport financier présenté par la Trésorière Générale,
- Approbation des comptes de l'exercice 2017- 2018,
- Approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2018 – 2019,
- Election des représentants des clubs aux Assemblées Générales FBBB,
- Présentation des candidats à l'élection du Comité directeur,
- Vote des représentants des clubs : un poste à pourvoir,
- Présentation du projet d'intégration du CD37 aux championnats Interdépartementaux
- Vote des représentants des clubs : sur les championnats interdépartementaux.
- Bilan des commissions,
- Déclinaison de la politique fédérale « Club 3.0, Compétitions 3*3 »
- Questions diverses,
- Proclamation des résultats,
- Intervention des personnalités.

***"UNE PENALITE PECUNIERE DE 120.00 € SERA INFLIGEE AUX ASSOCIATIONS NON
REPRESENTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE".***

Le traditionnel vin d'honneur sera servi à l'issue des débats

Maison des Sports
B.P. 100
Z.A. Papillon,
rue de l'Aviation
37210 PARCAY-MESLAY
Tél 02.47.40.25.24
Fax : 02.47.40.25.23
e.mail : contact@basket37.com
Internet : basket37.com



COMITE DEPARTEMENTAL D'INDRE ET LOIRE DE BASKET BALL ASSEMBLEE GENERALE

POUVOIRS

Conformément aux statuts, il n'y a pas possibilité d'utilisation de pouvoir au niveau départemental.

En cas d'empêchement du président d'Association, le mandataire FAISANT PARTIE du CLUB CONCERNE devra présenter la procuration ci-dessous dûment complétée.



COMITE DEPARTEMENTAL D'INDRE ET LOIRE DE BASKET BALL ASSEMBLEE GENERALE

du 15 JUN 2018

PROCURATION

Monsieur, Madame N° de licence :
Président(e) de : N° Informatique :
Donne délégation à M. sur présentation de
sa licence pour le représenter à l'Assemblée Générale du **15 JUN 2018**

Fait le :

Le Président,

Le Délégué,